

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SSG

Le 8 février 2024

Région de la Capitale nationale et région de l'Ontario

Dest.: Présidentes et Présidents de section locale et Vice-présidentes régionales et Vice-présidents régionaux désignés

DATES IMPORTANTES À RETENIR

Début de la conférence	Le mercredi 1 ^{er} mai 2024, à 9 h
Fin de la conférence	Le jeudi 2 mai 2024, à 16 h 30
Endroit de la conférence	Hilton Lac-Leamy 3, boulevard du Casino, Gatineau (QC).
Dates de déplacement	Les membres participants de l'Ontario voyageront le 30 avril 2024 et retourneront à la maison le vendredi 3 mai 2024. Les membres participants de la RCN voyageront le 1 ^{er} mai 2024 et retourneront à la maison le jeudi 2 mai 2024.
Date limite des inscriptions et le processus lié aux inscriptions	Toutes les inscriptions doivent être reçues d'ici le vendredi 8 mars 2024 (HAE), à 17 h. Pour vous inscrire, utilisez le lien suivant : https://forms.office.com/r/FLv8sGxGM2
Date limite pour garantir ma réservation de voyage et les étapes à suivre pour faire la réservation	Toutes les réservations par avion, par train ou véhicule privé, doivent être effectuées et approuvées avant le vendredi 8 mars 2024 .

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SSG

	<p>Pour les voyages par avion ou train, veuillez communiquer avec l'agence de voyage W.E. à :</p> <ul style="list-style-type: none">• Ottawa - 1-888-676-7747 ou (613) 232-9908 entre 8 h 30 et 17 h (HAE). Un service en français est disponible (demandez pour le poste 2000, 2002 ou 2003)• Vancouver - 1-800-663-4703 entre 8 h 30 et 17 h (HDP). <p>Sauf pour les membres participants résidant dans la même région de l'événement, le déplacement par véhicule privé n'est généralement pas autorisé. Avant le vendredi 8 mars 2024, communiquez avec le SSG par courriel à gsu-ssg@psac-afpc.com pour demander l'autorisation.</p>
Hébergement	<p>Une chambre d'hôtel a été réservée en fonction des renseignements fournis dans votre formulaire d'inscription. S'il y a eu des changements depuis ayant trait à vos besoins, communiquez par courriel avec le SSG à gsu-ssg@psac-afpc.com.</p>

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SSG

LIGNES DIRECTRICES LIÉES À L'ÉVÉNEMENT

Nous sommes heureux d'annoncer que la Conférence régionale du SSG de 2024 pour la région de la Capitale nationale et de l'Ontario aura lieu au Hilton Lac-Leamy, au 3, boulevard du Casino (QC). Voici le programme de la conférence :

Aperçu du programme :

Le mardi 30 avril	Journée de déplacement pour tous les membres participants de la région de l'Ontario
Le mercredi 1er mai	Journée de déplacement pour tous les membres participant de la RCN
Le jeudi 2 mai	Conférence régionale – Jour 1 (9 h à 16 h 30) Conférence régionale – Jour 2 (9 h à 16 h 30) RCN – retour à la maison
Le vendredi 3 mai	Journée de déplacement pour la région de l'Ontario

Dépenses couvertes par le SSG

Les membres des exécutifs de section locale et les Vice-présidentes régionales et Vice-présidents régionaux ont droit aux dépenses suivantes :

- frais de déplacement, y compris le transport terrestre ;
- frais d'hébergement ;
- perte de salaire ;
- indemnités de repas & frais accessoires (130 \$/jour)
- frais de garde d'enfants (*en fonction de la préapprobation*)
- coûts reliés aux exigences en matière d'accessibilité (*en fonction de la préapprobation*).

Date d'inscription

Vous devez vous inscrire en utilisant le lien suivant : <https://forms.office.com/r/FLv8sGxGM2>

Les président-e-s de section locale ainsi que les vices-président-e-s régionaux-ales ont la responsabilité de s'assurer que tous les membres des exécutifs s'inscrivent dans le délai prescrit.

La participation à la conférence est réservée uniquement aux membres des exécutifs; les observatrices et les observateurs n'ont pas le droit d'y assister.

Interprétation

L'interprétation simultanée sera fournie.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SSG

Déplacement et Hébergement

Votre chambre sera réservée par le Bureau national du SSG au Hilton Lac-Leamy une fois que vous aurez rempli votre inscription. Un numéro de confirmation de votre chambre vous sera envoyé. **Si vous n'avez pas besoin d'une chambre, veuillez informer le SSG dès que possible afin d'éviter des coûts supplémentaires.**

Politique de garde familiale

La politique de garde familiale du SSG a pour objet de lever un des obstacles qui empêchent les membres de participer aux activités du syndicat. Si vous devez assumer des frais de garde familiale pendant votre absence, veuillez envoyer un courriel à Ray Hall hallr@psac-afpc.com pour obtenir un formulaire d'approbation préalable.

Stationnement

Le stationnement à l'hôtel est gratuit.

Les participantes et les participants de la RCN ont également l'option de se déplacer par taxi. **Vous devez utiliser un service de taxis municipal puisqu'ils sont syndiqués.** Veuillez conserver vos reçus et les ajouter à votre formulaire de réclamation de dépenses. **Le SSG ne recommande pas l'utilisation d'Uber/Lyft.**

Lettre d'autorisation de congé payé pour activités syndicales

Vous trouverez ci-joint la Lettre d'autorisation pour activités syndicales.

Pour de plus amples renseignements ou besoin d'aide, veuillez communiquer avec le Bureau du SSG :

- par téléphone au (613) 560-4395 ou numéro sans frais : 1-888-220-2414; ou
- par courriel à gsu-ssg@psac-afpc.com

Au plaisir de vous voir tous et toutes à la conférence !

En toute solidarité,



Bruce Roy
Président national
Syndicat des services gouvernementaux, AFPC